



ÉCONOMIE & ENTREPRISE

L'assurance-vie reste le placement préféré des Français

Avec la loi Pacte, qui sera examinée par le Parlement à la rentrée, le gouvernement souhaite réorienter l'épargne vers les actions

L'assurance-vie continue d'être le placement préféré des Français. Le montant des versements collectés par les sociétés d'assurances au cours des six premiers mois de 2018 s'est élevé à 72,4 milliards d'euros, contre 68,3 milliards sur la même période en 2017. Les prestations versées par les sociétés d'assurances, c'est-à-dire les retraits, se sont montées à 60,1 milliards d'euros sur la même période. La collecte nette s'établit donc à 12,2 milliards depuis le début de l'année. Rien que pour le mois de juin, elle atteint 2 milliards d'euros. Au total, l'encours des contrats d'assurance-vie pèse 1701 milliards d'euros à fin juin 2018. Il progresse de 3 % sur un an. « Il faut relativiser ces chiffres, car la comparaison avec le premier semestre 2017 est très favorable. La collecte avait en effet pâti d'incertitudes liées notamment à l'élection présidentielle », tempère Arnaud Chneiweiss, délégué général de la Fédération française de l'assurance (FFA).

Le regain d'intérêt pour ce placement peut néanmoins apparaître surprenant. Les rendements des fonds en euros qui représentent 80 % des encours ne cessent de diminuer comme peau de chagrin. En 2017, ils s'élevaient en moyenne à 1,8 %, soit une baisse de 0,2 point en un an. Une tendance qui devrait se poursuivre en 2018. Les fonds en euros sont essentiellement investis en obli-

gations dont les rendements restent à des niveaux très bas, le taux de l'OAT à dix ans se situe actuellement à 0,7 %. « Cela reste, en termes de rendement, le placement disponible le plus intéressant », pointe Théau Accary, conseil en investissements financiers de Fideliace Patrimoine.

Aversion pour le risque

Cette bonne tenue de l'assurance-vie continue de témoigner de l'aversion des Français pour le risque. Mis en avant par les compagnies d'assurances, les supports en unité de compte (UC) qui sont souvent investis en actions ne représentent que 30 % de la collecte (21,4 milliards d'euros au premier semestre), contre 70 % pour les fonds en euros aux rendements faibles, mais dont le capital est garanti. La part des UC dont la performance est supposée être plus importante sur le long terme progresse: elle n'était que de 28 % en 2017 et de 12 % en 2012, mais cette hausse reste modeste. Les UC ont représenté jusqu'à 40 % à certaines époques. Depuis, les différentes crises financières ont rendu méfiants les épargnants.

Avec la loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) qui sera examinée par le Parlement à la rentrée, le gouvernement souhaite réorienter l'épargne vers les actions en relançant les fonds eurocroissance qui permettaient une garantie en capital au bout

de huit ans minimum. Pour le moment, ils n'ont pas rencontré le succès escompté, avec seulement 3 milliards d'encours récoltés en quatre ans. ■

JOËL MORIO